

## **Assemblées des États membres de l'OMPI**

**Soixante-deuxième série de réunions**  
**Genève, 4 – 8 octobre 2021**

### **COMPTES RENDUS DES RÉUNIONS DE L'OMPI**

*Document établi par le Secrétariat*

#### **INTRODUCTION**

1. À leur cinquante-neuvième série de réunions, les assemblées des États membres de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) et des unions administrées par l'OMPI (assemblées) ont approuvé une proposition visant à tirer parti des progrès technologiques numériques afin d'améliorer la rapidité et la qualité des services liés à la production des comptes rendus des réunions de l'OMPI, tout en réalisant des économies considérables. Les informations générales et la proposition à cet égard figurent dans leur intégralité dans le document A/59/9.

#### **RAPPEL**

2. Ainsi qu'il est indiqué dans ce document, d'importantes lacunes ont été recensées en ce qui concerne la production des comptes rendus de réunions de l'OMPI. Il s'agissait notamment de l'absence de fonctions d'indexation ou de recherche dans les enregistrements vidéo des conférences, faute de quoi les utilisateurs peinaient à trouver des interventions ou des points de l'ordre du jour particuliers; de la difficulté de fournir des comptes rendus écrits en temps utile; et de la quantité de travail nécessaire pour établir des rapports in extenso. La proposition visait à remédier à ces lacunes et à atteindre les objectifs suivants :

- réponse plus efficace aux besoins des États membres;
- mise à disposition plus rapide, et de manière plus efficace, des comptes rendus numériques des réunions afin de remplacer les rapports in extenso;
- appui en faveur de la politique linguistique de l'ONU, dans les six langues;

- services d'un meilleur rapport coût-efficacité, afin de réaliser des économies importantes;
- valeur et utilité renforcées des enregistrements audiovisuels des conférences pour les États membres.

3. Les États membres sont convenus d'adopter une nouvelle méthode, visant à mettre à disposition des enregistrements vidéo enrichis pour les conférences de l'OMPI, au moyen de technologies audiovisuelles disponibles sur le marché, ainsi que des comptes rendus écrits générés automatiquement dans les six langues de l'Organisation des Nations Unies (ONU) par les outils d'intelligence artificielle de l'OMPI. La proposition figurant au paragraphe 11 du document A/59/9 comprenait les trois éléments suivants :

- a) enrichir et indexer numériquement les enregistrements vidéo à la demande pour faciliter la navigation et la recherche par point de l'ordre du jour ou par intervenant et fournir un accès direct aux documents de réunion voulus;
- b) remplacer les rapports in extenso par une transcription en anglais qui soit complète, entièrement automatique et synchronisée avec l'enregistrement vidéo, puis traduite automatiquement dans les cinq autres langues de l'ONU;
- c) mettre progressivement en œuvre la présente proposition. Au cours de la première phase d'essai (phase I)<sup>1</sup>, la transcription et la traduction automatiques ont été testées en lieu et place de l'élaboration des rapports in extenso à l'occasion des quatre sessions du Comité du développement et de la propriété intellectuelle (CDIP) et du Comité permanent du droit des brevets (SCP). À la lumière des résultats obtenus, les États membres seront invités à décider, en octobre 2021, s'ils souhaitent aller de l'avant avec la deuxième phase d'essai et étendre le système à d'autres réunions de l'OMPI.

4. Si cette nouvelle méthode donne des résultats concluants, il pourra être mis progressivement fin à la production des rapports in extenso, qui nécessite actuellement beaucoup de ressources humaines. Les économies potentielles liées au remplacement des rapports in extenso par des transcriptions et des traductions entièrement automatiques sont importantes. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, les ressources totales nécessaires pour établir les rapports in extenso des réunions de l'OMPI dans les six langues de l'ONU ont été estimées à quelque 2,6 millions de francs suisses (voir l'annexe du document A/59/9 pour de plus amples détails).

## **RÉSULTATS DE LA PHASE D'ESSAI**

5. Les plateformes technologiques destinées à la diffusion sur le Web et à la vidéo à la demande, ainsi qu'au système de transcription automatique des interventions orales (WIPO S2T + WIPO Translate), ont été lancées comme prévu en novembre 2019 et ont été utilisées pendant toute la durée de la vingt-quatrième session du CDIP (novembre 2019), de la trente et unième session du SCP (décembre 2019), de la vingt-cinquième session du CDIP (novembre 2020) et de la trente-deuxième session du SCP (décembre 2020).

6. Compte tenu de la forme tronquée de la vingt-cinquième session du CDIP et de la trente-deuxième session du SCP, les économies estimées en 2019-2020 pour les quatre réunions susmentionnées s'élèvent à environ 355 000 francs suisses.

---

<sup>1</sup> En raison de la pandémie de COVID-19, la phase I d'essai initialement prévue d'octobre 2019 à septembre 2020 a été prolongée jusqu'en décembre 2020.

## ENREGISTREMENTS AUDIOVISUELS AMÉLIORÉS DES RÉUNIONS : RÉSULTATS

7. Entre la vingt-quatrième session du CDIP (novembre 2019) et la session du Comité permanent du droit des marques, des dessins et modèles industriels et des indications géographiques (SCT) tenue en mai 2021, les plateformes technologiques destinées à la diffusion sur le Web et à la vidéo à la demande ont couvert 24 réunions avec un total de 190 heures de diffusion sur le Web et 46 000 vues cumulées, mettant ainsi les réunions de l'OMPI à la portée de tous.

8. Les enregistrements vidéo à la demande des quatre réunions peuvent être consultés sur la [page de diffusion sur le Web](#) de l'OMPI à l'adresse suivante :

- pour la vingt-quatrième session du CDIP, à l'adresse <https://c.connectedviews.com/05/SitePlayer/wipo?session=102659>
- pour la trente et unième session du SCP, à l'adresse <https://c.connectedviews.com/05/SitePlayer/wipo?session=103351>
- pour la vingt-cinquième session du CDIP, à l'adresse <https://c.connectedviews.com/05/SitePlayer/wipo?session=110384>
- pour la trente-deuxième session du SCP, à l'adresse <https://c.connectedviews.com/05/SitePlayer/wipo?session=110766>

9. En ce qui concerne l'offre linguistique, le nouveau système prévoit un accès aux six canaux d'interprétation. Cela marque une évolution décisive, dépassant l'objectif initial fixé pour cette phase, qui prévoyait la poursuite de la situation incluant uniquement la langue de l'orateur plus l'anglais.

10. Des commentaires et des avis positifs sur les nouvelles fonctionnalités ont été reçus de façon informelle tant de la part des délégués que des parties prenantes internes. Les fonctionnalités particulièrement appréciées sont la possibilité d'accéder à des interventions et des points de l'ordre du jour particuliers et le lien intégré vers les documents à l'examen. Le Secrétariat a toutefois noté que la page d'accueil et les fonctions de recherche pourraient être encore améliorées afin de faciliter la navigation et la connectivité.

11. En outre, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 17 du document A/59/9, le Secrétariat est soucieux de réduire les fossés numérique et technologique qui empêchent l'accès aux comptes rendus des réunions de l'OMPI et leur partage, en particulier pour les utilisateurs des pays où l'Internet n'est ni rapide ni fiable. À cet égard, la plateforme permet de télécharger l'intégralité d'une réunion ou de partager des parties précises de celle-ci, ultérieurement. Une enquête en ligne menée par le Secrétariat du 10 février au 5 mars 2021 indique que plus de 85% des personnes ayant répondu sont satisfaites de l'ensemble des services de diffusion sur le Web et de vidéo à la demande.

## REMPACEMENT DES RAPPORTS IN EXTENSO PAR LA TRANSCRIPTION ET LA TRADUCTION AUTOMATIQUES : RÉSULTATS

12. Les transcriptions complètes des interventions orales des quatre réunions susmentionnées sont disponibles sur le site Web de l'OMPI, dans toutes les versions linguistiques, aux adresses suivantes :

- pour la vingt-quatrième session du CDIP, à l'adresse <https://www.wipo.int/s2t/CDIP24/sessions.html>
- pour la trente et unième session du SCP, à l'adresse <https://www.wipo.int/s2t/SCP31/sessions.html>
- pour la vingt-cinquième session du CDIP, à l'adresse <https://www.wipo.int/s2t/CDIP25/sessions.html>

- pour la trente-deuxième session du SCP, à l'adresse <https://www.wipo.int/s2t/SCP32/sessions.html>

La transcription de chaque segment a été publiée dans l'heure suivant la séance du matin ou de l'après-midi concernée. Ce résultat est mis en parallèle avec le processus standard de production et de traduction des rapports in extenso par des ressources humaines, qui nécessite plusieurs mois.

13. En termes d'exactitude, la transcription anglaise établie par le système S2T de l'OMPI enregistre systématiquement des résultats supérieurs à 80% au moyen d'outils d'évaluation conformes aux normes du secteur. En outre, la qualité des traductions automatiques effectuées à partir des transcriptions anglaises, au moyen de WIPO Translate, est généralement évaluée de manière positive par les traducteurs experts de la Division linguistique. Il convient de noter que le canal de l'orateur et les six canaux d'interprétation sont désormais accessibles via la plateforme de vidéo à la demande, ce qui constitue un moyen précieux de vérifier l'original en cas de doute.

## PROPOSITION

14. Compte tenu de l'expérience acquise au cours de la phase d'essai, les États membres sont invités à passer à la deuxième phase, qui prévoit l'extension à toutes les réunions de l'OMPI (p.ex., comités permanents et groupes de travail) de la transcription et de la traduction automatiques des interventions orales afin de remplacer les rapports in extenso, sauf pour les sessions des assemblées des États membres et des sessions des autres organes directeurs de l'OMPI, et les conférences diplomatiques, à compter d'octobre 2021.

*15. Les assemblées de l'OMPI, chacune pour ce qui la concerne, sont invitées à se prononcer sur le remplacement des rapports in extenso des réunions de l'OMPI par des transcriptions et des traductions automatiques, sauf pour les réunions de l'OMPI qui se tiennent dans le cadre des sessions des assemblées, des sessions des autres organes directeurs de l'OMPI et des conférences diplomatiques, à compter du mois d'octobre 2021.*

[Fin du document]